

peps

Le magazine

ÉDITO

Bravo à tous !

.....

LES NOUVEAUTÉS

La facturation

PEPSFlix

La gestion des entretiens
individuels

Le contrat d'objectifs

.....

À VENIR

La gestion de projet

Le suivi des pathologies

.....

#16 : Éditeur responsable
Françoise Duchamps
: Mise en page
12/2020 : www.dreamcom.be





Ensemble
Pour le meilleur
en 2021



www.peps.me

Chapeau bas !

C'est la première chose qui me vient en tête quand je repense à cette année chahutée. Et cette pensée s'adresse à tous ceux qui, comme vous, ont relevé les défis posés par la crise sanitaire avec courage. Nous sommes très humblement respectueux de votre capacité à offrir un service de qualité malgré les très nombreuses difficultés rencontrées durant cette année écoulée. Partout, les échos que nous avons reçus étaient positifs, reconnaissants du travail incroyable accompli par les équipes et de leur investissement sur le terrain.

Dans ce contexte compliqué, disposer d'une plateforme d'échanges sécurisée telle que PEPS, a été pour nos utilisateurs un vrai soulagement. De nombreux messages nous sont parvenus en ce sens, des messages que nous pourrions résumer comme suit : « qu'aurions nous fait sans PEPS ! ». Ces témoignages, au-delà du plaisir qu'ils nous procurent, nous confortent dans nos choix et dans notre volonté de continuer à développer pour vous des outils collaboratifs performants.

Le nombre d'utilisateurs ne cesse d'ailleurs d'augmenter : 24 nouvelles institutions ont rejoint le club cette année, dont Le Bataclan, La Maison St Joseph et la Maison du Sacré Cœur (2 institutions de l'Aide à la Jeunesse du groupe ACIS), Le Jardin des Fées, l'Essentiel, Epsilon, etc. Elles nous

ont fait franchir le cap des **200 « institutions PEPS »**. Nous en sommes ravis !

Cette année fut incroyablement riche en nouveautés dans PEPS : gestion du contrat d'objectifs, gestion des entretiens individuels, finalisation de la facturation pour les résidents français, développement de la facturation pour les centres COCOF pour adultes, création de PEPSFlix, notre chaîne de tutoriels, etc. Nous vous invitons à en découvrir quelques-unes dans ce magazine.

2021 s'annonce tout aussi débordante de créativité de notre côté. Quelques nouveautés sont d'ailleurs en cours de finalisation dans nos « laboratoires » : la gestion de projet et le suivi des pathologies. Nous vous tiendrons informés de tous ces changements dans nos prochaines éditions.

L'heure est aux vœux, mais ceux que l'on sert habituellement sonnent creux dans le contexte actuel. Pierre de Coubertin disait : « Chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès ». Je vous souhaite dès lors une année 2021 solidaire et pleine de progrès !

Bonne lecture !

Françoise



La facturation, un concentré de savoir-faire

Ces derniers mois, nous avons mis un sérieux coup d'accélérateur dans les développements du module facturation. Pour rappel, nous avons commencé en 2018 avec le Centre St Lambert, et la facturation de son service résidentiel pour adultes. Nous avons plongé alors avec eux dans cet univers de chiffres, regorgeant de particularités et de contraintes.

Une fois ce premier pas franchi, nous avons continué sur notre lancée, en paramétrant également les autres agréments: **SLS**, **SAJA**, **SRJ**, etc.

Ont suivi, en toute logique, la gestion des frais dans le **secteur de l'aide à la jeunesse**: gestion des présences, calcul de l'argent de poche et des rétrocessions – tout cela est désormais sur des rails.

Avec la facturation des **résidents français**, nous sommes montés de niveau, mais nous avons franchi le cap avec succès: le module est fonctionnel et entièrement paramétrable aux spécificités des départements français – en tout cas pour l'accueil des résidents adultes.

Il restait encore à adapter PEPS à la **COCOF**. C'est presque chose faite; plus que quelques détails et le module sera opérationnel pour les institutions bruxelloises (CHA et CJA)

Nous tenons d'ailleurs à remercier tout particulièrement les institutions qui nous ont aidés dans ce beau projet: Le Centre Saint Lambert, Au Petit Bonheur, La Maison Léopold Castelain, l'Institut Français d'Assise et l'Arche Bruxelles.



Témoignage : Geoffrey Delhonte – directeur du Home Charles Vanneste

« Cela fait maintenant 1 an que nous envoyons les factures aux familles via PEPS. C'est très complet, intuitif et surtout, intégré au reste; avant, nous avions un outil séparé pour faire la facturation, et cela nécessitait de maintenir deux fichiers à jour. Maintenant, tout se fait en flux tendu : les présences, les dépenses, les activités, etc. Tout est ajouté dans PEPS au fur et à mesure.

Cela simplifie notre travail et nous fait gagner du temps et de l'énergie. C'est un plaisir de travailler avec l'équipe de PEPS qui est ouverte et attentive à nos besoins. »

Fonctionnalités :

- Gestion des présences
- Cadastre des présences pour les autorités mandantes (AVIQ, COCOF, Aide à la Jeunesse)
- Gestion des frais et argent de poche
- Génération des factures pour les familles, gestionnaires de biens, AAH et départements français
- Export vers Bob et Winbooks



PEPSFlix

à vos côtés en toutes circonstances

Confinement? Accès à distance? Même pas peur!

Bien au contraire! Nous avons profité de l'opportunité pour lancer une chaîne de tutoriels dans PEPS. Ce sont aujourd'hui plus de 300 vidéos qui vous entraînent dans la découverte des fonctionnalités du logiciel.

Avec PEPSFlix, devenez rapidement un expert PEPS, à votre rythme, où et quand vous voulez.

De nouvelles vidéos sont régulièrement ajoutées en fonction des développements de PEPS.

Nous continuons bien entendu également nos formations sur mesure, à distance pour le moment – et chez vous dès que la situation le permettra.

Témoignage : Philippe Verbeeren - Assistant social - Horizons Neufs

« Nous avons PEPS depuis presque 3 ans et ces tutoriels sont vraiment très utiles, que ce soit pour découvrir de nouvelles fonctionnalités ou pour nous améliorer. Nous l'utilisons aussi pour former de nouveaux collaborateurs. Tous les écrans sont passés en revue, dans un langage accessible à tous. Et la chaîne est disponible h24 et à distance, ce qui nous permet de continuer à avancer malgré le contexte actuel. »





La gestion des entretiens individuels

Gérer vos entretiens de développement du personnel est désormais possible dans PEPS.

En quelques clics, vous créez vos formulaires et distribuez les rôles. Pour vous faciliter la tâche, PEPS propose dès le départ un ensemble de questions relatives à l'évaluation du stress des collaborateurs selon le modèle KARASEK ainsi que des questions de perspectives quant au travail réalisé.

Les collaborateurs concernés n'ont plus qu'à répondre à leur questionnaire, au travers de leur connexion sécurisée dans PEPS. Un tableau de bord vous permet de faire un état des lieux régulièrement et suivre la progression des entretiens individuels.

L'analyse des réponses se fait ensuite en 1 clic : mesure du **bien-être au travail** dans votre institution, besoins en formations, attentes de vos collaborateurs, etc. Vous pourrez également voir l'évolution de ces indicateurs d'une année à l'autre.

Témoignage : Jean-Marie Renard – directeur du SRA « Frère Mutien »

« Au-delà de l'obligation légale, nous sommes bien conscients de l'importance de réaliser des entretiens d'évolution au moins une fois par an, tant pour le bien-être des travailleurs que pour le bon fonctionnement de notre institution. Mais ce n'est pas toujours évident et cela demande du temps. Avec ce nouveau module dans PEPS, nous espérons structurer le processus tout en le simplifiant. Et cela nous permettra de pouvoir suivre les indicateurs d'une année à l'autre. »

Le contrat d'objectifs (AVIQ) plus que 6 mois !

Vous commencez à nous connaître, chez PEPS, nous aimons les remises en question, les arrêts sur image qui permettent de faire le point sur ce qui va bien et ce qui pourrait être amélioré.

Le contrat d'objectifs, annoncé par l'AVIQ en 2019 a dès lors déclenché chez nous un vif intérêt : axes stratégiques, graphiques, impliquer les collaborateurs... il n'en fallait pas plus. Jean a fait apparaître dans le logiciel un onglet dédié à la gestion du contrat d'objectifs.

- Les axes recommandés par l'AVIQ ? Intégrés !
- Les questions du Référentiel Qualité Wallon ? Intégrées ! (1.880 questions, quand même !)
- Un tableau comparatif des réponses obtenues auprès des différents répondants ? Intégré !
- Un tableau de bord permettant de suivre l'avancement du document ? Intégré !

Bref, vous l'aurez compris, cet outil est destiné à vous faciliter la vie.

Et si vous voulez en profiter pour intégrer la rédaction de ce contrat d'objectifs dans une analyse plus globale sur votre institution, son organisation, ses valeurs et ses axes de développement, Axelle peut vous accompagner tout au long du processus.

Témoignage : Jean-Luc Wasmes – directeur de « La Maisonnée »

« Nous avons décidé d'inscrire les réflexions sur le contrat d'objectifs dans une démarche beaucoup plus vaste. Nos objectifs étaient de faire un diagnostic de notre organisation actuelle, afin d'identifier les améliorations possibles, revoir nos axes stratégiques, nos valeurs, les rôles de chacun, etc. L'exercice est encore en cours avec Axelle, mais elle nous a déjà permis de mettre en place des changements importants. Et notre contrat d'objectifs avance bien également »

À venir :

Gestion de projet



© stock.adobe.com

Implémenter un outil multifacettes tel que PEPS nécessite une fameuse locomotive sur le terrain : un (ou des) porteur(s) de projet super motivant, dont la mission complexe est de planifier les étapes, former, ajuster, dynamiser, rassurer, remettre en question, etc.

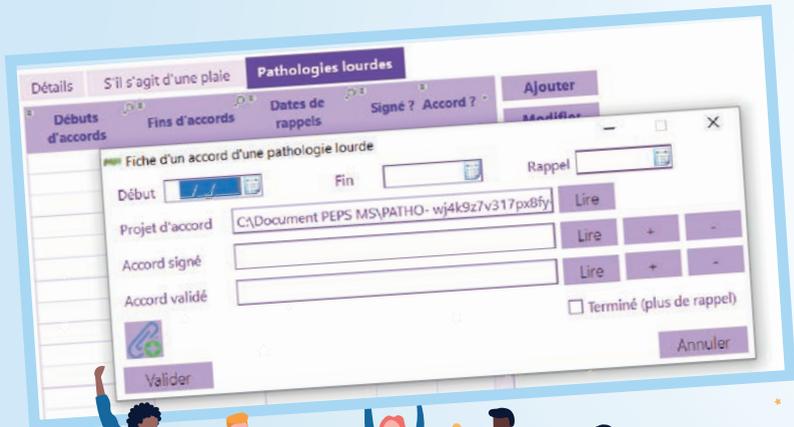
Ce sont nos « PEPS'héros ». Et nous les saluons pour le travail qu'ils réalisent au quotidien et pour leur énergie sans laquelle PEPS ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

Nous souhaitons aider à la mise en œuvre de PEPS dans toutes les institutions, et nous envisageons de mettre à la disposition de tous nos utilisateurs un outil de gestion de projet qui reprendra toutes les fonctionnalités de PEPS.

Cet outil permettra de :

- Lister les étapes à franchir dans la mise en œuvre de PEPS, de les planifier et de distribuer les rôles
- Envoyer des rappels aux personnes concernées à l'approche d'une échéance, les « activer »
- Obtenir un tableau d'indicateurs sur l'avancement du projet.

Au-delà de la visibilité sur l'avancement du projet, cet outil permettra d'accélérer la mise en œuvre de PEPS et de profiter plus rapidement de ses bénéfices.



Suivi des pathologies lourdes

PEPS est un outil en perpétuelle évolution ! PEPS ce n'est pas moins de 637 fenêtres d'interface avec les utilisateurs et plus de 1GB de lignes de code ! Depuis sa création, 420 versions internes de PEPS ont été générées, chaque fois plus riches en fonctionnalités, plus rapides en chargement et plus ergonomiques, pour que son utilisation soit intuitive et accessible à chaque profil d'utilisateur.

Comment se passe ce processus? Prenons l'exemple de l'un de nos derniers développements, la gestion des pathologies lourdes.

Au départ, ce point ne faisait pas l'objet d'un onglet spécifique dans PEPS. Les utilisateurs intégraient les pathologies lourdes dans les

suivis des aides techniques pour avoir une vision claire des dates de fin d'accord. Il y a peu, le kiné d'une institution cliente nous

Envie de découvrir ?
Contactez-nous !

a sollicités pour savoir si nous n'avions rien de plus spécifique dans PEPS pour en assurer le suivi et auquel il n'aurait pas pensé. Toujours à l'écoute de nos clients, nous nous sommes demandé si nous ne pouvions pas effectivement développer une gestion plus spécifique aux pathologies lourdes. Nous lui avons demandé de nous en expliquer le fonctionnement, et nous nous sommes renseignés à ce sujet. Convaincus que nous pouvions incontestablement apporter une aide en intégrant cette gestion dans PEPS, l'équipe s'est réunie (via Skype évidemment...). Nous avons discuté tous ensemble de l'endroit où l'intégrer et comment, de ce à quoi il faut penser, comment gérer les alertes, les suivis, etc. Lors de cette étape, chacun donne ses idées, émet des remarques jusqu'à ce que tout le monde soit d'accord sur les grandes lignes. Ensuite, Johan s'est chargé de rédiger une analyse et

l'a envoyée à toute l'équipe. De nouveau, chacun commente, ajoute des remarques et on décide du plan d'action.

Cette analyse a aussi été envoyée à l'institution à l'origine de la demande ainsi qu'à une autre pour avis. Johan a commencé les développements. Date de début de l'accord, date de fin, date de rappel, gestion des alertes liées aux rappels, communication des suivis, etc. Il faut toujours bien veiller à ce que toutes les données soient reprises sur la fiche et que l'encodage soit simple, tant pour l'utilisateur que pour nous d'un point de vue codage. La philosophie de notre programmation permet toujours d'ajouter, modifier et supprimer des informations.





Une fois les développements réalisés, une version test est éditée en interne pour que l'équipe vérifie que cela fonctionne et imagine différents cas de figure de manipulations susceptibles d'être rencontrées chez nos clients. Ensuite, on corrige, on adapte, jusqu'à ce que tout soit impeccable. Alors une version officielle est générée et documentée pour que les utilisateurs puissent réaliser la mise à jour. Même si une nouvelle version est éditée chaque semaine, nous recommandons une mise à jour environ une fois par trimestre. Pour certains, nous la réalisons pour eux, s'ils ont souscrit un abonnement aux mises à jours assistées. Depuis le confinement, nous envoyons également une vidéo qui explique toutes les améliorations apportées. C'est très sympa à découvrir !

Le processus d'évolution du produit est dynamique, collaboratif et rapide. Une demande mineure est parfois réalisée dans la journée.

Nous tenons beaucoup à garder un rapport étroit avec nos clients. Pour eux, c'est l'opportunité de pouvoir faire des demandes facilement (d'un simple coup de fil), de voir évoluer leur outil du quotidien en fonction de leurs besoins et pour nous, d'être en relation étroite avec les clients qui le souhaitent, de donner de l'humanité et du sens à notre travail. Nous savons pour qui nous réalisons tel ou tel développement, pourquoi, et en quoi il est intéressant et pourra vous faciliter l'utilisation au quotidien.

Pour la communauté PEPS, c'est l'opportunité de bénéficier des demandes d'autres utilisateurs, et de découvrir de nouvelles pratiques. C'est aussi l'ambition de PEPS : remettre en question des habitudes, améliorer son fonctionnement.

Sandrine et Johan





Ensemble
Pour le meilleur
en 2021





Siège social:
Rue des Closières 10
5081 Meux



Rue des Closières 10
5081 Meux



www.peps.me



+32 (0)499 677 317



f.duchamps@peps.me